

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉNERGIE  
54, rue de Varenne  
75007 PARIS

Paris, le 29 novembre 2023

SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION DE L'ÉNERGIE

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil supérieur de l'énergie se réunira, de janvier à juillet 2024, aux dates suivantes :

- **Mardi 16 janvier [provisoire sous réserve de saisines] (visioconférence)**
- **Jeudi 25 janvier (présentiel)**
- **Mardi 13 février (visioconférence)**
- **Mardi 5 mars (présentiel)**
- **Mardi 26 mars (visioconférence)**
- **Mardi 16 avril (présentiel)**
- **Mardi 7 mai (visioconférence)**
- **Mardi 28 mai (présentiel)**
- **Mardi 18 juin (visioconférence)**
- **Jeudi 4 juillet (présentiel)**
- **Jeudi 25 juillet (visioconférence)**

Les ordres du jour et les textes présentés vous seront transmis entre deux semaines et une semaine (convocation d'urgence) avant les dates des séances.

Les modalités en présentiel ou visioconférence sont à titre indicatives et peuvent être amenées à changer en cours de semestre s'il l'est jugé utile.

En fonction de l'actualité, d'autres Conseils pourront être programmés avec un préavis de 6 jours.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Secrétaire général du Conseil supérieur de l'énergie



Chloé LE BARON